

En finir avec les décharges sauvages



Qu'est-ce qu'une décharge sauvage ?

Toute accumulation d'ordures dans un endroit non prévu à cet effet est une décharge ou un dépôt sauvage. Il ne faut pas confondre ce type de décharges avec les décharges brutes, maintenant illégales, qui sont une survivance d'un ancien mode d'élimination des déchets.

Le dépôt sauvage va de la canette vide jetée délibérément au bord de la route jusqu'à la montagne de pneus usagés s'élevant en pleine nature, en passant par le tas de déchets divers menant sa vie discrètement au coin d'un bois. Par la grâce d'une loi bien connue qui veut que « tout ce qui se ressemble s'assemble », le moindre objet abandonné peut donner rapidement naissance à une décharge sauvage. « Puisque d'autres se permettent de tout laisser traîner, pourquoi, moi, me donnerais-je la peine de chercher une poubelle ? »

Le phénomène est aussi ancien que l'humanité : sur le site archéologique de Pincevent, dans la région parisienne (habitat du paléolithique supérieur, il y a 13 000 ans), d'un côté du foyer, opposé à l'habitation, le sol est jonché de vestiges lithiques et osseux, ce qui fait penser à une « zone d'évacuation », autrement dit une décharge sauvage primitive. Heureusement, les hommes préhistoriques déménageaient fréquemment...

Même si tous les habitants de la France ne descendent pas de « nos ancêtres les Gaulois », leur comportement en matière de déchets n'en est pas si éloigné : si l'on en croit les archéologues, les Gaulois jetaient systématiquement leurs déchets (os, balayures, fragments de pierre ou de métal) dans les fossés proches de leur habitation. Pendant des siècles, les villes européennes ont été de vastes dépotoirs. Les progrès de l'hygiène, notamment aux XIX^e et XX^e siècles, ont reposé en partie sur une meilleure maîtrise des déchets. La résorption des décharges sauvages fait partie de ce processus de civilisation.

Quels déchets y trouve-t-on ?

De tout ! Un patrouilleur de la direction de l'Équipement de l'Eure confie à la presse régionale avoir retrouvé en bordure de voirie bouteilles plastiques, paquets de cigarettes, livres



La résorption des décharges sauvages fait partie d'un processus de civilisation.

pornographiques, couches-culottes, emballages de fast-food, carcasses de bêtes, seringues, tonnes de gazon (abandonnées là, classiquement, par des résidents secondaires rentrant sur Paris), kits de sex-shop, bouteilles remplies d'urine (par des routiers qui ne prennent pas le temps de s'arrêter !). Ajoutons à cet inventaire, qui serait digne de Prévert s'il n'était aussi sordide, les trophées d'autres nettoyeurs de l'environnement :

roues, cadres de vélomoteurs, bidons, bouteilles d'alcool, canettes (notamment de bière forte), étuis de cartouches de chasse, appareils électroménagers, matelas, bidons d'huile de vidange, batteries, emballages de barres énergétiques (pour joggers et cyclistes...), etc.

Les décharges sauvages n'appartiennent-elles pas au passé ?

Au contraire, on assiste à une recrudescence ! En dépit de leur interdiction (articles R. 632-1, R. 635-8 et 644-2 du code pénal), de l'existence de collectes pour toutes sortes de déchets et de la présence de déchèteries dans de nombreuses communes, sans même parler des corbeilles mises à la disposition du public un peu partout, les dépôts sauvages d'ordures font, hélas, toujours partie de notre paysage. Alors qu'on pouvait s'attendre à leur extinction progressive, compte tenu des progrès enregistrés pendant les décennies précédentes...

On peut avancer quelques explications. Le geste compulsif de jeter est peut-être symptomatique du stress propre à notre société. Mais, plus concrètement, les déchèteries ne sont pas accessibles à tout le monde : certaines personnes, notamment parmi les plus âgées, ne disposent pas d'un véhicule et d'une remorque pour transporter leurs déchets verts et encombrants jusqu'à la déchèterie. Par ailleurs, le dépôt en déchèterie n'est pas gratuit pour les artisans, gros pro-



Déchets verts dans le chemin : les « nouveaux ruraux » n'ont pas la culture du recyclage !

ducteurs de gravats et de déchets verts. Enfin, l'incivilité est un comportement récurrent : il est parfois plus simple de se débarrasser discrètement de ses déchets. Le brûlage – un autre moyen d'élimination expéditif – présente l'« inconvénient » d'être réglementé et... bien visible.

Le phénomène est aggravé par la périurbanisation, notamment en ce qui concerne les déchets verts : les « nouveaux ruraux » n'ont pas la culture du recyclage des feuilles et des herbes ; or, ce sont eux qui créent le plus de pelouses et de haies de cupressus, sources de volumes importants de déchets.

Pourquoi résorber les décharges sauvages ?

Beaucoup de citoyens sont sensibles à la question de la qualité du cadre de vie et de la propreté de l'environnement. Et ils ont bien raison ! Il y a, bien sûr, des raisons immédiates, matérielles, comme les nuisances visuelles et olfactives, le risque de pullulations de rats et d'insectes. D'autres menaces sont plus insidieuses, comme le risque de pollution de l'eau et du sol. Certaines plantes indésirables arrivent avec les déchets verts.



Cette belette a été piégée par une bouteille abandonnée dans la nature.

Exemple

La renouée du Japon (*Fallopia japonica*), envahit de préférence les milieux « perturbés » (bords de cours d'eau, bords de chemins, terrains vagues...), qui sont justement ceux où des jardiniers peu scrupuleux se débarrassent de ce qu'ils ont arraché chez eux. Il suffit d'un bourgeon pourvu de racines pour que la plante s'installe et se multiplie...

Tontes de gazon et branches taillées, bien que naturelles, ont un effet pernicieux sur les lisières de forêts, les chemins, les bords de routes et de cours d'eau où on les dépose sans vergogne : leur décomposition dégage de grandes quantités d'azote, élément fertilisant qui favorise l'invasion ponctuelle par les orties, les graminées les plus vigoureuses, aux dépens de la flore naturelle. C'est le phénomène appelé par les spécialistes « eutrophisation » (enrichissement excessif). L'endroit perd alors de son charme, quand il ne devient pas impraticable.

Certains croient bien faire en comblant les ornières des chemins ruraux avec leurs déchets verts : or, ces déchets sont instables et ils vont tôt ou tard se transformer en humus, substance organique qui, mélangée à l'eau, forme une pâte visqueuse qui ne facilite en rien la circulation, au contraire. Les apports de gravats, s'ils facilitent le passage des engins, constituent une nuisance visuelle et une cause de danger en raison de la présence de ferrailles, tessons coupants et autres corps étrangers.

N'oublions pas les risques d'incendie, de blessure, d'intoxication, de piégeage des animaux sauvages...

Bonnes idées

Ludique

- Organiser un concours de chasse aux décharges sauvages.
- Organiser un « chantier jeunes » pendant les vacances d'été.

Exemple

Les chantiers organisés et financés par la municipalité d'Oissel entre 1992 et 1997 pour des étudiants et des demandeurs d'emploi : 2 jours et demi de travail par semaine et une demi-journée de loisir organisé.

Educatif

- Afin de développer la prise de conscience, organiser des opérations de nettoyage avec les scouts, les associations sportives, les clubs de canoë, d'équitation ou de VTT, les associations de chasseurs ou de pêcheurs, la Maison des jeunes, les écoles.

Il est toujours bon de relier le nettoyage à une autre activité plus « positive ».

Exemple

Un élu de Préaux (Seine-Maritime), qui organise un nettoyage de printemps : « Notre souci pour l'environnement est important et nous avons des projets pour le préserver. Ainsi nous allons demander des fonds européens pour protéger une mare où s'arrêtent les oiseaux migrateurs. »

- Placer à l'entrée du bois ou autre site à protéger des panneaux explicites ou, pourquoi pas, une sculpture réalisée avec des déchets.

Exemple

Il y a quelques années avait été érigée à l'entrée du Bois du Roule, « espace naturel sensible » situé à Damétal, près de Rouen, une sculpture baptisée « La barrière de propreté ».

Répressif

L'éducation ne peut aller sans la sanction ; or, celle-ci est trop souvent négligée dans le cas des dépôts sauvages de déchets.

- Répression par le Maire.
- Répression par le Préfet (si le Maire ne remplit pas ses obligations).

Exemple

Au Canada, être pris à jeter une simple cannette par la fenêtre de sa voiture coûte cent dollars. Moyennant quoi les milliers de kilomètres de bords de routes sont nets de tout déchet.

Pratique

- Mettre en place une signalétique.
- Faciliter l'accès à la collecte sélective (par exemple, collecte en porte à porte préalable à l'apport en déchetterie).
- Proposer un service gratuit d'enlèvement pour les déchets volumineux (hors gravats et déchets verts) sur simple appel à un numéro vert.
- Organiser, après recensement, avec les personnels techniques, une vaste opération d'enlèvement des dépôts sauvages à l'échelle de la commune ou, mieux, de la communauté de communes. Le faire savoir par l'intermédiaire de la presse et des bulletins communaux.
- Réhabiliter les chemins communaux, bords de cours d'eau ou de mares.
- Interdire aux véhicules les chemins forestiers.

Exemple

En 1996, des « gardes nature » avaient été recrutés (emplois aidés) par le District de Rouen pour une mission diversifiée : entretien des chemins, information et sécurisation du public en forêt, résorption des dépôts d'ordure sauvages.



Les endroits à surveiller

- ◆ Cavées
- ◆ Valleuses sur le littoral (4 décharges brutes et 9 décharges sauvages ont été recensées par le service littoral Estran sur la Côte d'Albâtre en juillet 2001)
- ◆ Bords de rivières (1)
- ◆ Carrières désaffectées (2)
- ◆ Terrains vagues ou « naturels » (3)
- ◆ Chemins ruraux en périphérie des villages (4)
- ◆ Marais (5)
- ◆ Lisières de forêt en bordure de route
- ◆ Mares
- ◆ Marnières
- ◆ Abords d'une ancienne décharge brute
- ◆ Trottoir
- ◆ Proximité immédiate d'une déchèterie (usagers ayant trouvé porte close) ou d'une colonne de collecte sélective (saturée)



Il y a d'autres motivations moins évidentes...

Les dépôts sauvages nuisent à l'image de la commune, du canton, de la région. Au contraire, la collectivité qui résout ce problème manifeste qu'elle « prend soin de son environnement ».



Une ferraille peut persister 100 ans dans l'environnement.

C'est un des signes visibles de la citoyenneté, du respect d'autrui. La réhabilitation d'un site marginalisé par la présence de déchets permet sa réappropriation par les habitants.

Exemple

Les rives de l'Austreberthe, à Pavilly, qui ont non seulement été débarrassées des déchets, mais ont bénéficié de plantations. Les berges ont été rendues accessibles aux pêcheurs.

Par ailleurs, les détritiques nous « désécurisent » : laisser traîner des déchets ne va peut-être pas détruire l'équilibre naturel, mais cela peut accroître le sentiment d'insécurité chez certains citoyens. La « zone » est « forcément fréquentée par des individus dangereux ». De plus, des élus incapables d'assurer la propreté sont-ils encore dignes de confiance ?

Qui peut prendre en charge le nettoyage ?

La commune est le plus souvent en première ligne. Elle peut faire intervenir son personnel technique, ou faire appel à la bonne volonté des habitants, souvent par le biais d'associations locales. La direction départementale de la Jeunesse et des Sports, la direction régionale de l'Environnement, l'Agence de l'eau, l'Office national des forêts et d'autres institutions peuvent alors devenir des partenaires. Les commerçants et grandes surfaces acceptent volontiers de fournir gratuitement du matériel.

Les acteurs les plus réceptifs sont *a priori* les « usagers de la nature » (associations sportives, environnementales, de randonneurs, de chasseurs ou de pêcheurs), mais aussi les enfants. Selon l'initiateur d'une opération de nettoyage, « avec les enfants, il n'y a aucun problème. Ils sont vite sensibilisés. Plus difficile est de convaincre les parents. Notre espoir réside en fait sur le message que les enfants peuvent faire passer aux parents.



Le citoyen peut prendre l'initiative de ramasser des déchets : retour d'une promenade en forêt !

Rendements de collecte

Ces chiffres peuvent être utiles à ceux qui veulent organiser une opération de nettoyage.

- Plus de 20 m³ en 3 heures par 80 personnes sur le territoire de la commune (Sylvains-les-Moulins).
- 100 kg, dont 200 bouteilles en verre en 2 heures par 10 personnes, sur 16 km (St-Paul / Orne).
- 2 bennes de 50 m³ en quelques heures avec 150 jeunes (Val-au-Cesne).
- 230 kilos ramassés en quelques heures par 20 personnes dans un endroit « assez propre » (beaucoup de déchets anciens), à Darnétal (Bois du Roule).
- 90 kilos en 2 heures par 45 enfants à la MareASSE (Saint-Pierre-lès-Elbeuf).
- 4 tonnes par 30 personnes autour de Clères.



Ecocompatibilité de quelques déchets

Types de déchets	Durée de vie dans l'environnement	Toxicité, dangerosité	Impact visuel*	
Déchets végétaux	Quelques semaines à quelques mois	0	+++	Eutrophisation
Papier	Quelques semaines	0	+	
Vêtement de laine	1 an	0	+	
Planche de bois peinte	13 ans	0	+	
Ferraille (acier)	100 ans	0 à +++	++	
Boîte d'aluminium	200 à 500 ans	0	+++	
Emballage plastique	450 ans	+	+++	Risque d'étouffement pour les animaux
Verre	??	0 à +++	+++	
Huile moteur	??	+++	0	Risque d'asphyxie du milieu aquatique
Batterie	??	+++	++	Pollution par le plomb

« Quelquefois, ça marche, mais ça n'est pas si simple ». Mais attention : veillons à ce que les enfants n'aient pas de l'environnement la vision réductrice du nettoyage des déchets... abandonnés par les adultes.

Le citoyen peut aussi prendre l'initiative de ramasser des déchets encore isolés, afin d'éviter que le site ne dégénère en véritable dépôt. Une activité utile à pratiquer lors des promenades, simplement armé d'un sac plastique et... d'une paire de gants.

L'expérience suisse

En 2001, en Suisse, la Confédération, les cantons, des associations professionnelles et les milieux économiques ont mené une campagne intitulée « Trash – question de culture » (*trash* signifie « déchet » en anglais). Ils entendaient montrer que l'attitude face aux détritiques est d'abord une question de respect mutuel entre individus. Des affiches ont joué un rôle central dans la campagne, mises en évidence par un pictogramme et des slogans évocateurs plutôt que moralisateurs. Les gens ont été invités à déposer leurs rebuts dans les poubelles. Une *hotline* permettait aux commerçants, policiers ou chauffeurs de taxi de signaler les cas patents de négligence. Les personnels de voirie ont touché des tenues plus voyantes afin d'attirer l'attention des passants sur le fait que quelqu'un se charge de nettoyer l'espace public après eux.

Pendant la campagne, la Ville de Berne n'a enregistré pratiquement aucune réclamation concernant sa gestion des déchets. Après, les plaintes ont refait leur apparition, ce qui montre que le message doit être sans cesse répété.

Environnement, 3 / 02, septembre 2002.

L'ortie aime les dépôts sauvages

L'ortie et les autres plantes dites « rudérales » témoignent par leur présence de l'activité polluante récente ou ancienne de l'homme. En effet, elles prospèrent dans les sols enrichis en azote par l'apport prolongé de déchets organiques (ordures diverses, fumiers, déchets végétaux) et à proximité des ferrailles. On repère les anciens reposoirs des moutons ou bovins à la présence massive d'ortie. Le sureau marque souvent l'emplacement de dépotoirs.

Les orties prospèrent à proximité des ferrailles.



« Connaitre pour agir » est une publication de l'Agence régionale de l'environnement de Haute-Normandie, Cloître des Pénitents, 8, allée Daniel-Lavallée, 76000 Rouen.

Texte : J.-P. Thorez / AREHN.

Photos : J.-P. Thorez / AREHN, N. Vasseur, l'univers fascinant des animaux.

© AREHN, 2002. Reproduction, même partielle, interdite sans autorisation de l'éditeur.